



R&D - Note

Sept. 2024

Comment l'accompagnement des demandeurs d'emploi concourt-il paradoxalement à la dégradation de la santé mentale des plus vulnérables d'entre eux ? Comment leurs conseillers peuvent-ils prendre en charge ce risque ? Un rapport de la DARES publié cet été, tente de répondre à ces questions sous l'angle de la psychodynamique du travail.

Sans doute peut-on généraliser le propos aux politiques sociales en contexte européen, nous proposons deux pistes en tout cas pour amorcer la discussion en ce sens.

Frédéric BERTRAND
Directeur R&D Amnyos
Frederic.bertrand@amnyos.com

Santé mentale et politiques sociales : réflexions à partir d'un rapport de la DARES

La santé mentale est selon l'OMS un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux épreuves normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté¹.

Or la santé mentale des Français va mal, on le sait, et elle peine à s'améliorer depuis le Covid dans un contexte de fortes tensions internationales, d'inflation, de changement climatique... les chiffres s'affolent où que l'on porte le regard :

- 12,5 millions de Français sont atteints de maladies mentales²

- Près d'une personne sur quatre (23 %) est identifiée comme souffrant d'anxiété, de stress et de dépression sévère³
- 1 jeune adulte sur 2 présente des signes de dépression²
- 1,6 million d'enfants et d'adolescents souffrent de trouble psychique²
- ¼ des personnes rencontrent un problème de santé mentale au travail⁴
- 5 à 10% de la population active souffre de burn-out⁵
- Un arrêt de travail long (+3 mois) sur 3 est lié à des troubles psychologiques⁶
- 6 000 personnes meurent par suicide chaque année ce qui représente la première cause de décès des 15-29 ans²
- ...

¹ [Santé mentale : renforcer notre action \(who.int\)](https://www.who.int)

² [Proposition de résolution n°2531 invitant le Gouvernement à ériger la santé mentale en grande cause nationale pour 2025- 16e législature - Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](#)

³ Samir Hamladji, « salarié mentale des salariés : la grande dépression », Les Echos, 6/03/24

⁴ Marc Laidet, « L'impact économique du déclin de la santé sur les entreprises françaises ne peut plus être ignoré », Tribune Le Monde, 8/08/24

⁵ Margherita Nasi, Le burn-out peut frapper très tôt : trentenaires et déjà « cramés », Le Monde 22/03/24

⁶ Malakoff humanis, Baromètre annuel Absentéisme 2023

Cette situation sanitaire alarmante a en outre un impact économique conséquent. La prise en charge de la santé mentale par l'assurance maladie s'élevait à 26 milliards d'euros en 2022⁷ soit 14% de ses dépenses totales, et on estime sur des données de 2018² que la dégradation de la santé mentale au travail et la perte de productivité qu'elle induit coûte environ 160 milliards à la collectivité.

Naturellement, l'amélioration de la santé mentale, en particulier chez les jeunes, constitue une orientation forte de la stratégie nationale de santé (2023-2033). L'un des leviers de cette stratégie est d'adopter une approche transversale de la santé mentale selon laquelle la santé est multifactorielle et potentiellement influencée par l'ensemble des politiques publiques. Celles-ci sont dès lors appelées à concourir à un objectif commun de réduction des inégalités sociales de santé et à l'amélioration globale du bien-être des personnes. C'est la logique dite de « santé dans toutes les politiques » qui promeut une coopération renforcée à tous les niveaux entre les acteurs des différentes politiques publiques⁸.

Le rapport publié par la DARES cet été, « Santé mentale et expérience subjective du chômage »⁹ pourrait mettre en lumière un angle mort de cette stratégie : la nécessité de mieux prendre en compte et de contrôler les effets négatifs potentiels des politiques publiques sur la santé mentale – il s'intéresse en l'occurrence à la politique d'emploi.

Le rapport rappelle les risques sanitaires associés au chômage et à l'inactivité : la surmortalité entre deux à trois fois

supérieure des demandeurs d'emploi par rapport à celle d'un salarié de même âge, les risques cardiovasculaires multipliés par deux, un risque de suicide plus élevé, l'estimation de 14.000 décès par an lié au chômage etc., ainsi que les incidences psychiques de cette situation avec des risques de dépression et d'anxiété accrus. Mais il existe une importante littérature qui rend compte déjà du fait que le chômage est un problème de santé publique majeur, l'intérêt du rapport est ailleurs. D'une part, il plaide pour que soit prise en compte la subjectivité dans le champ de l'analyse des politiques d'emploi là où les approches socio-économiques standards évacuent le plus souvent cette dimension, et il propose, d'autre part, des hypothèses sur les mécanismes causaux des effets négatifs que la politique d'emploi a sur la santé mentale des chômeurs. Ces hypothèses sont bienvenues, elles sont susceptibles d'alimenter les démarches qui cherchent à renforcer la contribution de la politique d'emploi à un objectif généralisé de bien-être.

En substance, les auteurs soutiennent que les personnes au chômage ne sont pas exposées au risque de souffrance psychique du seul fait de leur situation personnelle, mais aussi à cause de leur rapport aux institutions qui prennent en charge cette problématique – en premier lieu France Travail (ex-pôle emploi) - et plus généralement encore à cause des politiques publiques que servent ces institutions. L'argument repose sur la démonstration que le mal dont souffre certains chômeurs à la même origine que celui qui affecte parfois leurs conseillers à leur travail : la logique néolibérale du traitement de masse du chômage,

⁷ Rapport au ministère chargé de la Sécurité sociale et au Parlement sur l'évolution des charges et des produits de l'Assurance Maladie au titre de 2025, p17 [Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses : les propositions de l'Assurance Maladie pour 2025 | L'Assurance Maladie \(ameli.fr\)](#)

⁸ [projet_sns.pdf \(sante.gouv.fr\)](#) ; [La « Santé dans toutes les politiques », une démarche encore trop rare en France | Sciences Po Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques](#)

⁹ [Santé mentale et expérience subjective du chômage | DARES \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

enclenché à la fin des années 90, selon les auteurs. Celle-ci renforce les devoirs du demandeur d'emploi, le responsabilise sous la menace de sanctions en mettant en difficulté les plus vulnérables d'entre eux ; elle dégrade aussi, sous la pression du chiffre, et par les leviers organisationnels et managériaux, les conditions de travail des conseillers qui questionnent la qualité de l'accompagnement qu'ils délivrent. Ce rapport rédigé principalement par trois chercheurs de l'institut de psychodynamique du travail, décrypte ainsi les mécanismes par lesquels la politique d'activation des demandeurs d'emploi empêche le conseiller qui la met en œuvre tout comme le chômeur, d'accéder ou d'exercer un « travail vivant » c'est-à-dire un travail qui permette à l'individu de réaliser ses potentialités, de s'inscrire dans une histoire collective qui donne du sens au travail et d'être reconnu comme membre contributeur d'un collectif. Et c'est là dans ce rapport dégradé au travail que l'on exerce ou que l'on cherche, que survient la souffrance psychique. Pour la psychodynamique du travail cette souffrance, épreuve subjective d'un impossible rapport à soi, aux autres et « au réel » par et dans un travail vivant, peut apparaître dès lors comme un effet de bord de la politique d'activation et interroger sur le fond la pertinence et l'efficacité de cette politique à l'endroit des personnes vulnérables.

Sur cette base, les chercheurs plaident pour une révision profonde de la posture du conseiller et de sa pratique d'accompagnement. Ils proposent de substituer à la logique de l'activation des demandeurs d'emploi celle de l'écoute qui suppose de valoriser une double passivité : celle du conseiller qui doit d'abord se mettre en situation de recevoir et d'accueillir les problèmes rencontrés par les chômeurs, et celle du demandeur d'emploi lui-même enclin à passer sous silence, par résignation ou résistance à l'institution, les motifs de sa souffrance.

Dans ce dispositif qui nécessite de dénouer les contraintes de temps, la parole du demandeur d'emploi répond à l'écoute du conseiller dans une dynamique de restauration de la dignité qui rend seule possible un accompagnement efficace dans la recherche de travail.

Le rapport assume un ancrage disciplinaire et théorique fort, qui autorise à la fois ses hypothèses, sa conceptualité, ses partis pris épistémologiques et méthodologiques, mais qui oriente les questions qu'il soulève inmanquablement vers la psychodynamique du travail elle-même – les auteurs auront d'ailleurs pris soin de rappeler les principales thèses de ce champ de recherche, en invitant à un débat avec d'autres approches prévalant sur le champ. L'une des questions stratégiques qui pourrait être posées, concerne la contribution possible de ces recherches à une analyse pluridisciplinaire des politiques publiques de l'emploi et plus généralement des politiques sociales, d'insertion ou de formation qui structurent les rapports individuels et collectifs au travail. A cet égard le rapport laisse entrevoir plusieurs pistes particulièrement intéressantes dont deux que nous ne ferons qu'indiquer en guise d'amorce de discussion.

La première est d'ordre théorique, elle apparaît dans cette opération qui permet à la psychodynamique du travail de se prolonger en une psychodynamique du chômage et de surmonter le paradoxe seulement apparent qu'il y aurait à souffrir du travail lorsque l'on est privé d'emploi. Cette opération est permise grâce à une théorie de l'action qui permet de penser le travail comme une activité réalisée en situation et orientée par une fin (un ensemble de tâches) mais également comme l'expérience subjective d'une reprise active du moment pathique de l'épreuve du monde faite par le corps, dans la mesure où, comme le rappellent les auteurs citant Dejours, le corps « s'éprouve

soi-même sur le mode de l'expérience subjective ». L'action entendue en ce dernier sens est importante dans l'économie conceptuelle de la psychodynamique du travail, elle sous-tend le travail analytique sur l'affect du sujet et la possibilité pour ce dernier d'exprimer sa souffrance¹⁰. Elle suppose que si le sujet se révèle à lui-même dans le travail c'est d'abord parce qu'il est ouvert aux possibilités du monde par son corps, possibilités auxquelles répondent les potentialités d'action du sujet. La souffrance survient lorsque ces potentialités sont empêchées, et que le sujet reste en deçà de ce dont il est capable. C'est cette activité entendue en ce dernier sens, pour autant qu'elle engage l'image de soi, la confiance en soi et en sa capacité de réussir, qui est minée en situation de chômage et plus généralement dans des situations de grandes vulnérabilités. Or cette théorie de l'action où s'articulent travail et subjectivité peut être mobilisée pour interroger de manière plus directe, que ne le font les auteurs du rapport, la logique des politiques. La sociologie critique ou la philosophie sociale contemporaine décryptent par exemple la manière dont le néolibéralisme intermédiaire et oblitère le rapport que le sujet entretient avec lui-même, les autres et le monde, à travers les catégories d'aliénation, de réification, de domination etc... La souffrance au travail apparaît dès lors ici comme un cas spécifique particulièrement significatif d'une souffrance plus générale, existentielle voire ontologique, dont la cause renvoie à quelque chose de plus fondamentale qu'aux seules institutions qui déploient les politiques publiques : au politique lui-même où à cet enjeu de faire

société aujourd'hui dans un contexte où notre modèle universaliste de cohésion est mis sous tension. Il serait nécessaire pour suivre cette piste de dire en premier lieu ce qui caractérise les politiques sociales néolibérales. Nous parlerions d'ailleurs plus volontiers pour notre compte des politiques conçues et mises en œuvre dans le cadre de l'économie sociale de marché pour reprendre la façon dont elles se définissent elles-mêmes, et essayer de se tenir au plus près de la manière dont elles se construisent et se déploient effectivement dans le contexte français et européen. Il faudrait ensuite montrer comment de telles réflexions s'inscrivent dans la dynamique très vaste de réélaboration de la question sociale communautaire à l'heure où le modèle européen d'intégration par l'économie a montré des limites, pour partie d'ordre politique, qui ont servi de marchepied aux populismes.

La deuxième piste est d'ordre épistémologique et méthodologique. Le rapport démontre que la prise en compte de la santé mentale dans l'analyse des politiques publiques d'emploi nécessite de se rendre attentif à la subjectivité des demandeurs d'emploi et à leur expérience vécue du chômage. Les auteurs proposent d'accéder à ce vécu à travers la parole qui l'exprime et d'analyser cette parole sous un angle clinique. Ils prennent en cela leur distance avec les approches statistiques classiques qui, contournant la difficulté d'accéder directement à cette expérience vécue, s'efforcent d'objectiver l'impact du chômage sur les personnes à travers des indicateurs multiples mais ce faisant s'interdisent une compréhension fine des mécanismes influençant la santé mentale.

¹⁰ Christophe Dejours, 2019, « Psychopathologie des limites. Traité de psychopathologie de l'adulte », Psycho-Sup Dunot, p84 « Toutes ces considérations mettent en avant le travail analytique sur l'affect, sur l'éprouvé corporel du patient dans la relation avec l'analyste. Affect

donc, c'est-à-dire le vécu radicalement passif au départ qui, secondairement, tend à projeter le patient dans l'agir expressif adressé à l'analyste, pour essayer de rendre perceptible à ce dernier ce qui, du vécu subjectif, est radicalement invisible»¹⁰

Les chercheurs évoquent ainsi les limites classiques de l'épistémologie réaliste qui tente d'évacuer la subjectivité du processus d'élaboration des savoirs là où les psychologues s'efforcent au contraire d'installer les conditions d'un échange avec les personnes concernées d'où pourront sortir des éléments significatifs au regard de la clinique. On pourrait néanmoins considérer le double intérêt qu'il y aurait à adopter une position épistémologique plus souple comme le permet par exemple l'herméneutique, qui ne dénie pas que le sujet de la connaissance ait un rapport au réel, mais considère que ce rapport est médié par un acte d'interprétation. Le premier intérêt de cette perspective c'est d'être compatible avec une approche objective du travail, qui autorise à généraliser et tester statistiquement à grande échelle l'hypothèse construite sur la base de cas cliniques, qu'un certain rapport au travail – des demandeurs d'emploi comme de l'ensemble des actifs -, est une cause de souffrance psychique. Le deuxième intérêt est qu'elle aménage une place centrale à la clinique entendue comme un art d'interpréter le réel vécu. On peut imaginer l'intérêt à cet égard qu'il y aurait à construire un protocole de recherche sur la parole au travail, en disposant d'un modèle d'interprétation clinique de cette parole, et des critères linguistiques propres du langage de la personne en souffrance. Des travaux de psycholinguistiques des expressions verbales chez les individus souffrant de trouble de la santé mentale (stress, anxiété, dépression, idéation suicidaire, etc.) montre par exemple l'intérêt de ce type de démarche qui s'appuient sur les innovations en linguistique prédictive et les algorithmes d'apprentissage automatique¹¹. Grâce à ces méthodes, il est possible d'aborder les témoignages des patients de manière plus structurée et

précise, dans une optique de prévention et d'amélioration des soins. Les avancées dans ce domaine d'analyse semi-automatisée annoncent l'apparition d'outils d'assistance au diagnostic en psychiatrie et psychologie clinique, susceptibles de renforcer la contribution des politiques sociales à une meilleure santé mentale.

¹¹ Mathieu Guidère. Psycholinguistique et Santé mentale : de l'évaluation à la prévention. Journal of Applied Research in Human & Social Sciences, 2020, 1